

Séance publique du 14 novembre 2025

La séance publique du 14 novembre s'est ouverte sous le signe de la jeunesse et de l'engagement citoyen, avec la présentation des projets des collégiens du Conseil départemental des jeunes. Les élus départementaux ont ensuite adopté plusieurs mesures structurantes pour soutenir le développement local, renforcer la solidarité et investir en faveur des Seine-et-Marnais.

Conseil départemental des jeunes : 5 projets pour la jeunesse

Les jeunes élus ont présenté cinq projets qui seront soutenus par le Département et développés pendant l'année 2025/2026, avec une enveloppe de 10 000 €, l'appui des services départementaux et, si nécessaire, le recours au mécénat :

1. Bonnes pratiques face aux écrans : concours éducatif, application de suivi, affiches de prévention et espace ressource.
2. Découverte du territoire et des métiers : capsules vidéo sur l'artiste Charles Goldstein, un archéologue et des athlètes paralympiques.
3. Lutte contre les discriminations : plaidoyer adapté à chaque cible pour promouvoir l'égalité fille-garçon.
4. Environnement durable : création et diffusion de quatre podcasts « La Voix de la biodiversité ».
5. Qualité de vie au collège : escape game pédagogique.

Développement rural et aménagement du territoire

Le Département a approuvé 10 contrats ruraux pour un montant total de 1,48 M€, permettant la réhabilitation des voies communales, la modernisation d'équipements publics et l'amélioration des bâtiments communaux.

En parallèle, pour limiter les impacts du trafic liés aux développements attendus sur le secteur de Villaroche et la ZAC du Tertre de Montereau, des travaux de réaménagement et une déviation de la RD57 au droit du hameau d'Aubigny seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale, pour un montant total de 4,9 M€.

Solidarité et accompagnement des personnes âgées

Pour soutenir les structures en difficulté, le Département a créé un fonds d'urgence exceptionnel de 1 M€, complétant le dispositif régional « EHPAD 2025 » de l'ARS (4,5 M€). Ce fonds soutiendra 8 EHPAD (dont 7 publics) et 1 Service d'Aide à Domicile (SAD), afin de stabiliser les structures, préserver les emplois et garantir la continuité du service. Des subventions complémentaires accompagnent la modernisation des EHPAD publics : 143 874,60 € pour La Ferté-Gaucher, 152 481,20 € pour Crécy-la-Chapelle et 900 000 € pour le Centre hospitalier Sud Seine-et-Marne.

Sécurité et environnement

Le Département a approuvé l'acquisition d'un nouveau cheval pour 8 000 €, afin de renforcer la brigade équestre chargée de sécuriser 32 Espaces Naturels Sensibles, dont 5 prioritaires. Cette action s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec la Gendarmerie Nationale et la Direction départementale de la sécurité publique de Seine-et-Marne, signé en novembre 2022.

En 2024, la brigade a effectué 9 patrouilles, donnant lieu à 9 contraventions.

Budget départemental 2025 – DM2

La DM2 2025 illustre une politique budgétaire prudente et réactive, avec un budget global équilibré de 1,79 milliard d'euros.

Les dépenses de fonctionnement augmentent légèrement pour tenir compte de la contribution au SDIS (+3,6 M€), de l'allocation RSA (+1,7 M€), de la subvention à l'Association des Maires de France (+30 000 €) et de la subvention à Act'ART (+110 000 €). Les dépenses d'investissement progressent également de 1,5 M€ pour la politique contractuelle et 8 000 € pour la brigade équestre.

Le recours à l'emprunt est porté à 196,6 M€, contre 189,7 M€ initialement, soit une hausse contenue par rapport à l'ensemble du budget. Les autorisations de programme s'élèvent à 1,115 milliard d'euros, garantissant la continuité des projets structurants : collèges, routes, transition écologique, mobilité et culture.

« Ces décisions traduisent notre engagement concret au service des habitants. Malgré les contraintes budgétaires, nous consolidons notre budget tout en investissant dans nos collèges, nos routes, la culture et la transition écologique. Nous renforçons également la solidarité envers les personnes âgées et les structures les plus fragiles. Chaque investissement est pensé pour répondre aux besoins des territoires et améliorer le quotidien des Seine-et-Marnais. », souligne Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Contact presse :

Pauline Maingre - pauline.maingre@departement77.fr – 06.72.84.70.49